



Zone de Protection Spéciale (ZPS)

«Bassée et plaines adjacentes»

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

«La Bassée»

COPIL 6 mars 2018

Sommaire

1-Bilan d'activités 2017

1-1 Animation des contrats /chartes

1-2 Suivis scientifiques

1-3 Information, Communication, Sensibilisation

1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-5 Gestion administrative

2-Orientations 2018 : programme d'actions

2-1 Animation des contrats /chartes

2-2 Suivis scientifiques

2-3 Information, Communication, Sensibilisation

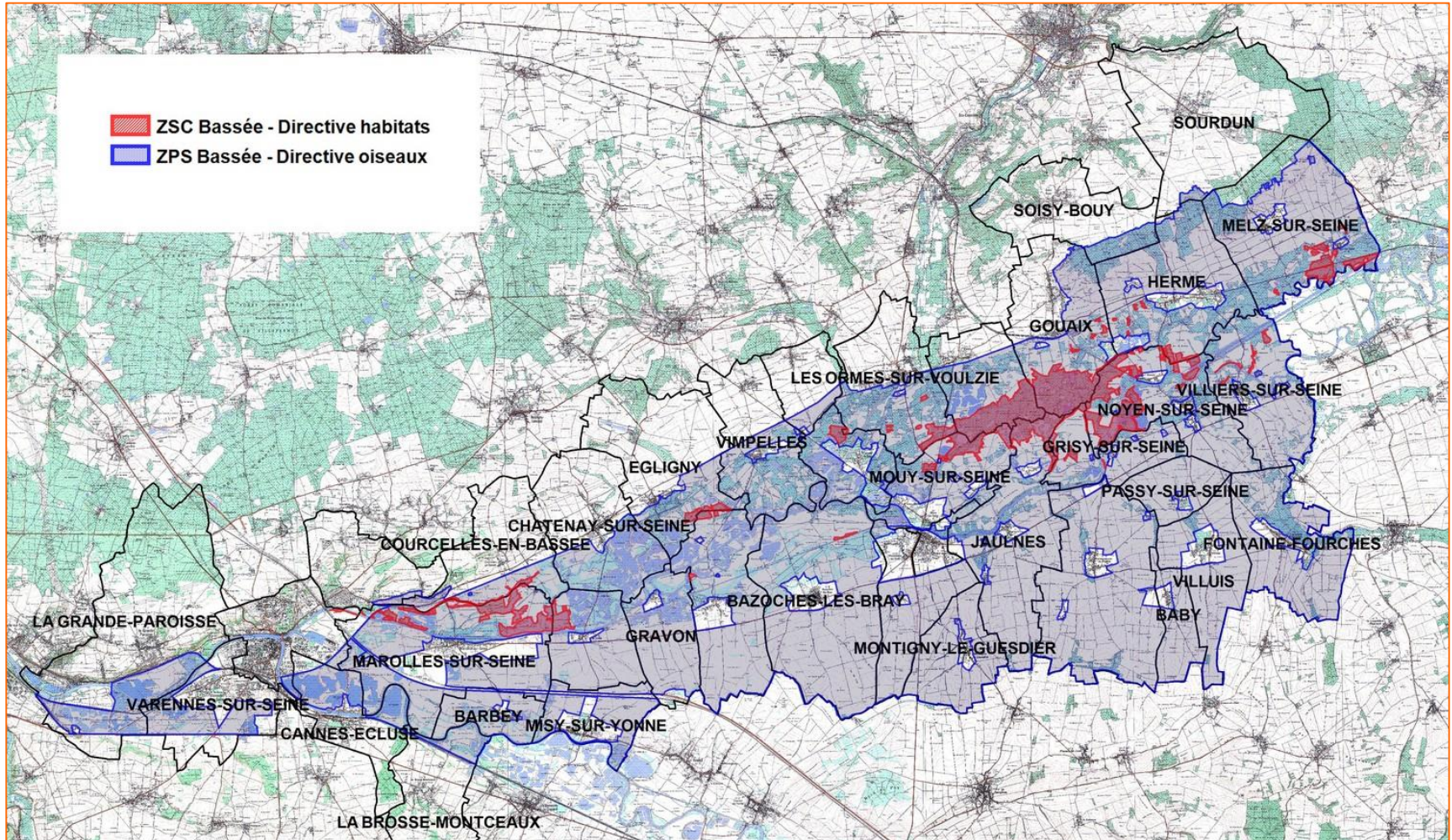
2-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

2-5 Gestion administrative

1 - Bilan d'activités 2017

ZPS 27 643 hectares

ZSC 1 404 ha



1-1 Animation des contrats / chartes

1-1-1 ZPS

- **3 contrats Natura 2000 en cours de réalisation**, dont les conventions ont été signées fin 2016 :

Les travaux de **restauration de milieux ouverts** sur les communes de La Tombe et Balloy sont **réalisés au 2/3 des surfaces à fin 2017**, et devraient être **achevés fin 2018**.

Les mêmes travaux à Chatenay-sur-Seine n'ont pas pu débuter en 2017, suite à une succession, et seront réalisés en 2018, hors période de nidification (avril à août inclus), et en périodes de basses eaux.

Rappel : les propriétaires ont, contractuellement, 5 ans maximum pour réaliser les travaux, puis après les avoir payés, ils envoient leur demande de paiement de la subvention conventionnelle.

Les travaux réalisés ne peuvent pas être d'une autre nature que ceux définis dans le cadre du contrat Natura 2000.

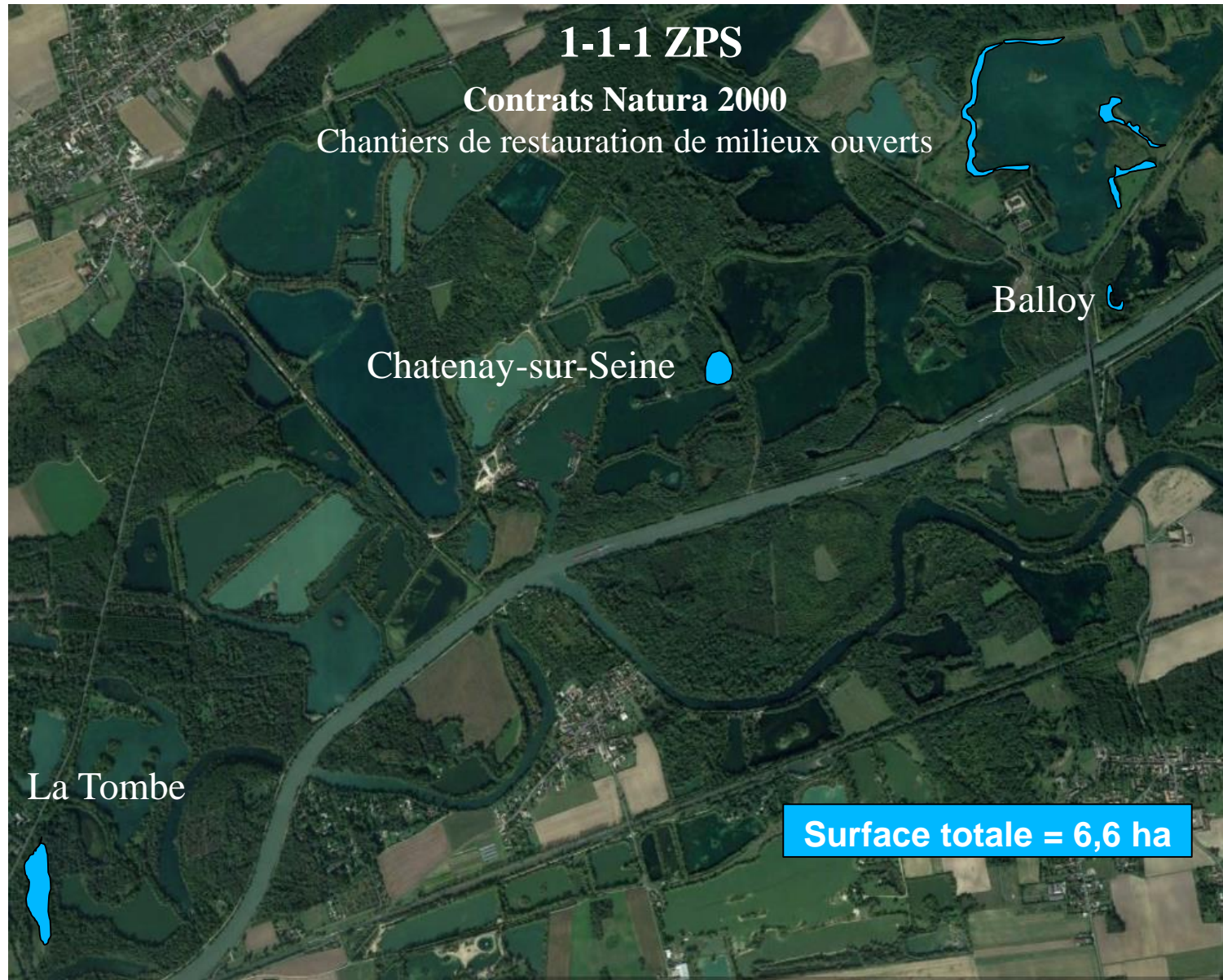
Pour mémoire : les 3 contrats concernent au total une superficie de 6,6 ha envahie de ligneux (saules principalement), dont 4,5 ha de berges de plans d'eau, 1,6 ha de bras mort de la Seine et 0,5 ha d'une mare.

L'objectif reste de permettre la reconquête de ces milieux par les roselières en forte régression sur ces 3 sites, et ainsi de favoriser la nidification et / ou l'alimentation d'espèces d'oiseaux nicheurs ou de passage de la ZPS, telles que : Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur, Busard des roseaux, Bihoreau gris, Butor étoilé, Gorgebleue à miroir, Milan noir...

Les premiers résultats de reconquêtes par les roselières sont déjà visibles sur la propriété située à Balloy.

-La **signature de la charte Natura 2000** intéressant les propriétaires qui ont signé un contrat Natura 2000, est prévue pour 2018 ou 2019, en fonction des délais de versements des subventions liées à la réalisation des travaux.

1-1 - Animation des contrats /chartes



1-1-1 ZPS

Mesures Agro-Environnementales climatiques (MAEc) « Natura 2000 »

-En 2017, comme pour les autres années, toutes les prévisions d'engagements ne seront pas forcément réalisées à 100% au cours de l'année du diagnostic, pour plusieurs raisons :

- ✓ **Réalisation du diagnostic après la date de déclaration PAC** de l'année calendaire en cours, dans des exploitations déjà prêtes à engager une MAEc sur des parcelles identifiées;
- ✓ **Diagnostic réalisé lors d'une visite d'information**, au cours de laquelle les exploitants souhaitent connaître le fonctionnement des MAEc, les différents engagements possibles et les parcelles éligibles, pour décider ensuite de la faisabilité pour l'exploitation;
- ✓ **Taille de l'exploitation** (Surface Agricole Utile-SAU) : plus la SAU est petite, plus il est difficile pour l'exploitant d'engager une ou plusieurs MAEc. La SIE ayant déjà consommé 5% de cette surface, et la MAEc HE03 ne garantissant pas de récupérer en terre arable la parcelle à l'issue de l'engagement de 5 ans;
- ✓ **Projet de vente** de l'exploitation avant 5 ans : la MAEc reste engagée.

-Les rencontres sur le terrain lors des suivis des espèces, et le « bouche à oreille », restent les meilleurs vecteurs d'information auprès des exploitants.

-Depuis 2014, 22 exploitants ont engagé une ou plusieurs MAEc dans 16 Communes, sur les 39 communes du site :

Baby, Balloy, Bazoches les Bray, Chatenay-sur-Seine, Egligny, Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon, Jaulnes, Les Ormes sur Voulzie, Luisetaines, Melz-sur-Seine, Mouy-sur-Seine, Villenauxe la Petite, Villuis, Vimpelles.

1-1-1 ZPS

Récapitulatif des MAEc au 1/1/2018

	HE01	HE02	HE03	HE16	HE17	HE21	HA01	Remarques	Communes
MAEc Engagt.2014 11,89 ha			9,76		2,13				MELZ SUR SEINE
MAEc Engagt.2015 59,41 ha			1,37	1,04					VILLENAUXE LA PETITE
				5,22					VILLUIS
	2,65	29,94				13,65		Paturages ovins	EGLIGNY, GOUAIX
				1,32				Siège social dans l'Aube	MELZ SUR SEINE
			0,82					Siège social dans l'Aube	MELZ SUR SEINE
MAEc Engagt.2016 34,82 ha 2,3 km haies				3,40					GRAVON
			1,24	1,87					FONTAINE FOURCHES
				17,65					GRAVON CHATENAY-SUR-SEINE
			6,06						GOUAIX
				1,90					BAZOCHES LES BRAY
			1,65						JAULNES
			2,3	1,30					VILLENAUXE LA PETITE
MAEc Engagt.2017 36,18 ha			0,85						VILLENAUXE LA PETITE
							2337	Entretien linéaire de haies	MELZ SUR SEINE
				3,95					VILLENAUXE LA PETITE
				4,91					MOUY-SUR-SEINE
			11,06	3,49					MOUY-SUR-SEINE
				5,56					LES ORMES /VOULZIE
				2,3					LUISETAINES
				1,66					BABY
			3,25					VIMPELLES	
	HE01	HE02	HE03	HE16	HE17	HE21	HA01		
Cumuls au 1er janvier 2018	2,65	29,94	35,11	58,82	2,13	13,65		Total hectares	142,30
							2 337,00	Total linéaires (ml)	2 337,00

En 2017, seules 2 types de MAEc ont été engagées sur les exploitation agricoles :

-La mesure HE16 «Création d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique» représente 41% du total des MAEc surfaciques engagées depuis 2014, et 70% de celles engagées en 2017.

Elle reste la plus attractive en terme de montant de l'aide (600€/ha), et concerne des parcelles à faible rendement, ou très éloignées du reste de l'exploitation. Elle est très intéressante pour la biodiversité du site, et donc pour les espèces de la ZPS, puisqu'elle augmente pour 5 ans au moins, la surface non cultivée.

-La mesure HE03 «Entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique» représente 25% du total des MAEc surfaciques engagées depuis 2014, et 30% de celles engagées en 2017.

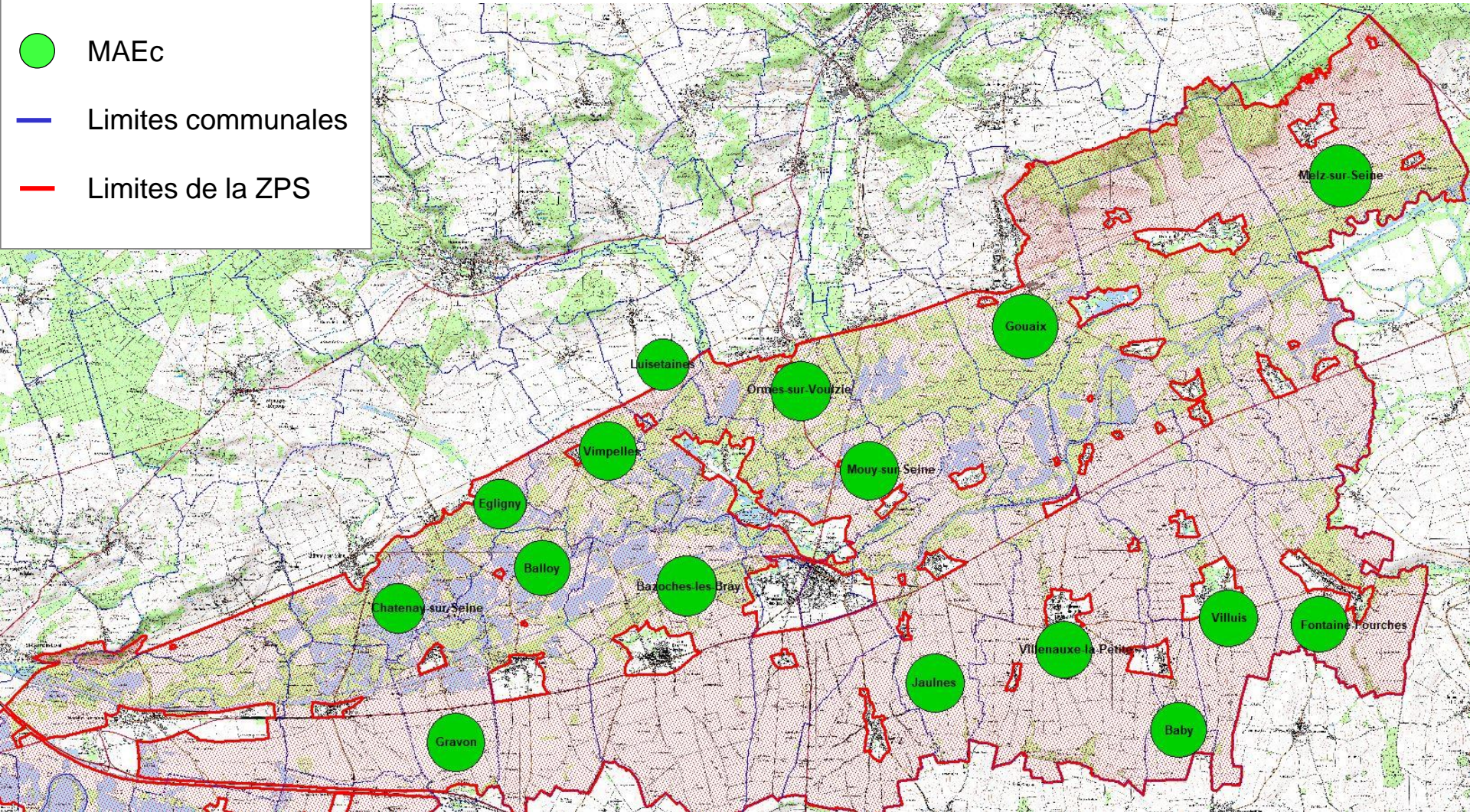
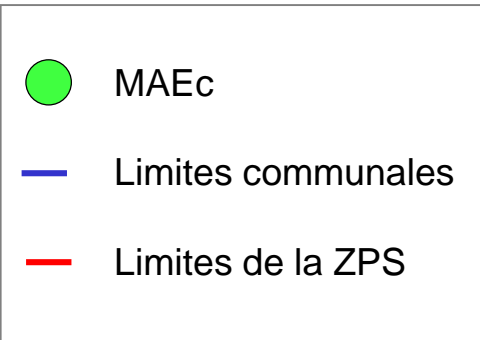
Les surfaces engagées concernent toujours des parcelles que les exploitants ne cultivent plus depuis des années, et qu'ils n'ont pas l'intention de remettre un jour en culture.

Cette MAEc serait beaucoup plus utilisée s'il n'y avait pas d'incertitudes quant à l'éventuelle requalification en prairies permanentes à l'issue des 5 ans d'engagement (orientation de la future PAC imprévisible).

Rappel : les MAEc, comme les contrats Natura 2000 et la Charte Natura 2000, ont une durée de 5 ans, renouvelables.

1-1-1 ZPS

Répartition des MAEc sur le territoire de la ZPS au 1^{er} janvier 2018



1.1.2 ZSC Contrat et charte Natura 2000

Pas de nouveaux contrats Natura 2000 signés en 2017

**Contrat ni agricole ni forestier :
Restauration de milieu ouvert / 3,6 ha**

-Pelouse sèche, prairie humide

-Faune :

Cordulie à corps fin

Grand murin

Murin de Bechstein

Barbastelle

Murin à oreilles échanquées



**Restauration de prairie
humide à Gouaix / 1,1 ha**



**Restauration d'une pelouse sèche
à Noyen-sur-Seine / 2,5 ha**



**Exportation de la matière
Broyage**



1.1.2 ZSC Contrat et charte Natura 2000

Contrat Natura 2000

-Contrat forestier en cours :

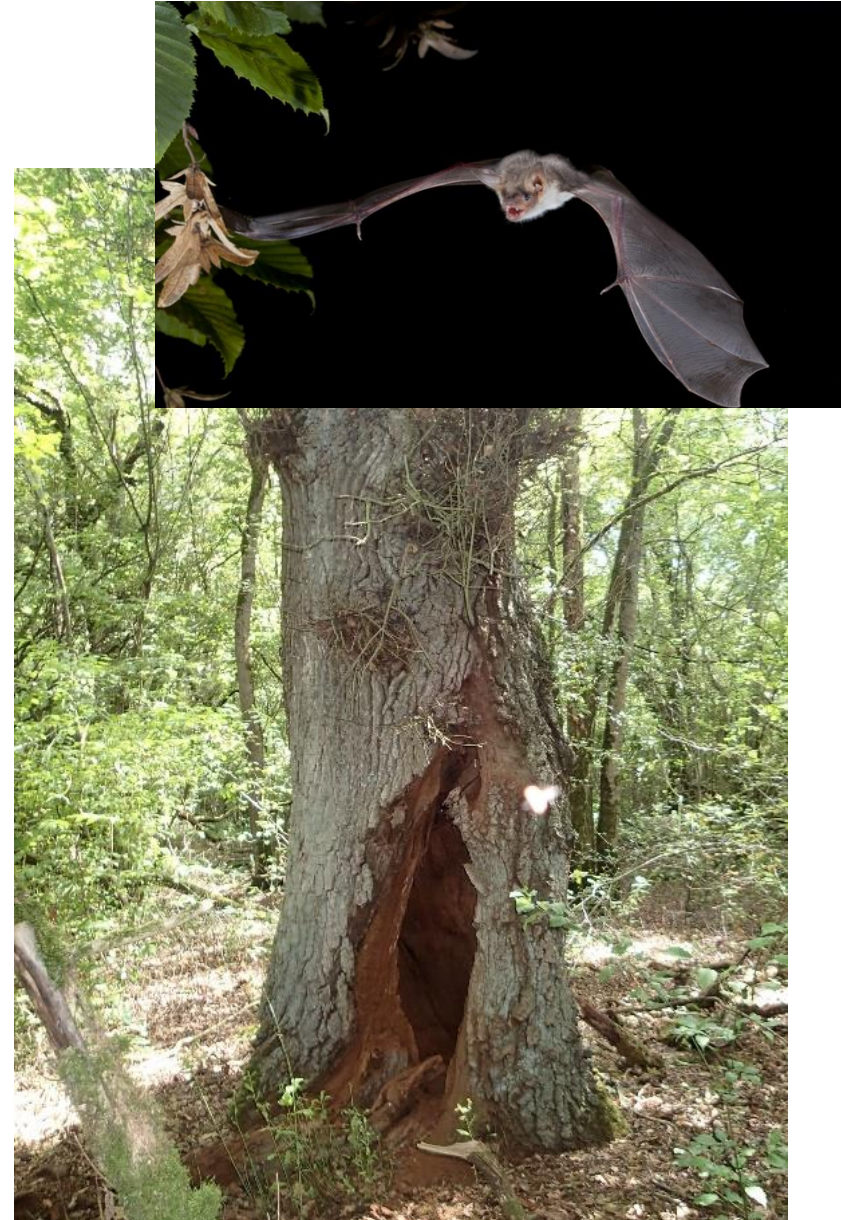
Sur 30 ans

**Création d'Ilots de senescence
Arbres sénescents disséminés**

Contrepartie financière :

Par arbre conservé : 200 € maximum

Par hectare contractualisé : 2000 €



1.2 Suivis scientifiques et amélioration des connaissances



1.2.1 Suivis ZPS



Rappel des suivis prioritaires prévus pour 2017

Choix réalisés en accord avec la DRIEE Ile-de-France et la DDT 77.

1- Dans les grandes cultures

Poursuite du suivi des **Ædicnèmes criards**

2- Dans les zones humides sous-prospectées

Poursuite des recherches du **Blongios nain**, du **Butor étoilé**
et de la **Gorgebleue à miroir**

3- Dans les milieux de transition

Prospection des sites de nidification connus de la **Pie-grièche écorcheur**, et
poursuite des recherches dans les autres sites favorables

Rappel des Enjeux de conservation forts du DOCOB pour 7 espèces prioritaires :

- Milieux ouverts : *Busard Saint-Martin* et *Busard cendré*, **Ædicnème criard**.
- Milieux humides : *Râle des genets*, **Blongios nain**, *Sterne naine*, *Busard des roseaux*.

Gorgebleue à miroir (milieux humides) et **Pie-grièche écorcheur**
(milieux de transition) font partie des espèces **prioritaires** à **enjeu moyen** du **DOCOB**.

Quant au **Butor étoilé**, c'est une espèce à enjeu en tant qu'**hivernant** régulier en Bassée.



Rappel des critères de nidification

Critères retenus pour l'évaluation du statut de reproduction (Codes EBCC)

Nidification possible

01 – espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification

02 – mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction

03 – couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction

Nidification probable

04 – territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit

05 – parades nuptiales

06 – fréquentation d'un site de nid potentiel

07 – signes ou cri d'inquiétude d'un individu adulte

08 – présence de plaques incubatrices

09 – construction d'un nid, creusement d'une cavité

Nidification certaine

10 – adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention

11 – nid utilisé récemment ou coquille vide (œuf pondu pendant l'enquête)

12 – jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)

13 – adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pu être examiné) ou adulte en train de couver.

14 – adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes

15 – nid avec œuf(s)

16 – nid avec jeune(s) (vu ou entendu)

1.2.2 Résultats ZPS

A / Grandes cultures



Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) **Enjeu Fort**

Synthèse des observations
effectuées en Bassée entre 2014 & 2017

	Nicheurs certains + probables (nombre de couples)	Observations ponctuelles (nombre d'individus)	Communes concernées en 2017
2014	13 couples	2	Montigny-le-Guesdier Bazoches-lès-Bray Noyen-sur-seine Jaulnes La Tombe Marolles-sur-Seine Villenauxe-la-Petite Balloy Gravon Fontaine Fourches Villuis Baby Passy-sur Seine Courcelles-en-Bassée Vimpelles
2015	6 couples	4	
2016 (intempéries)	10 couples	7	
2017	14 couples	50	

Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) - **Enjeu Fort**

Analyse



Avec **14 couples de nicheurs certains ou probables** (voir critères), on obtient le meilleur résultat depuis le début de nos prospections en nombre de nicheurs. Quant au nombre d'individus aperçus isolément, on atteint **la cinquantaine d'observations**, reflet de la multiplication des données accessibles et de nos prospections régulières.

Mais surtout, on s'aperçoit que l'Œdicnème criard est présent dans **15 communes sur les 39** communes de la Bassée, à savoir 38,5 % du territoire en théorie, ou de manière plus parlante : presque **4 communes sur 10**.

En 2010 l'estimation en IDF était de 160 à 210 couples (*Les oiseaux d'Ile-de-France, Delachaux & Niestlé et Corif*), contre 30 à 50 couples en 1995. En régression dans les années 90, l'Œdicnème criard a probablement bénéficié de l'extension des carrières ou de leur réaménagement, ainsi que de la mise en place des jachères dans les plaines cultivées.

Au **sud de la Seine-et-Marne** (Brie, Bassée, un peu de Beauce) : effectifs mal connus estimés à 27 à 48 couples.

Compte tenu que la prospection va croissant en Bassée, que beaucoup d'endroits encore inexplores vont être visités, il y a fort à parier que le nombre des couples d'Œdicnèmes criards nicheurs recensés va augmenter, et par extension l'estimation de la population d'Île-de-France. Ce qui serait assurément une bonne nouvelle, compte tenu du statut de conservation de l'espèce jugée en déclin en France il y a peu, et vulnérable en Europe.

Origine des données : observations recueillies lors de nos prospections sur le terrain, auxquelles s'ajoutent les informations fournies par les exploitants agricoles, les associations locales, le réseau Roselière et les carriers qui nous ont accordé l'autorisation d'exploiter les données recueillies sur leurs propriétés, et quelques naturalistes indépendants travaillant sur la Bassée.

Sans oublier la base de données Cettia, sur laquelle nous sommes de plus en plus nombreux à saisir nos observations.

Ces données sont essentiellement estivales, pas de rassemblements pré- ou postnuptiaux observés cette année en Bassée, à priori.

Comme nous l'avions indiqué pour l'année 2016, les écoutes nocturnes avec repasse donnent peu de résultats (moins d'un contact sur 10 tentatives).

Les repérages diurnes se sont révélés plus efficaces, avec des prospections quadrillées, et une recherche systématique des Œdicnèmes à la longue vue sur toute parcelle favorable (nue, en terre, végétation rase...).

Les suivis de cette espèce continueront par conséquent à être effectués de jour (aube et crépuscule compris).



1.2.2 Résultats ZPS

B / Zones humides



Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) - **Enjeu Fort**

Synthèse des observations
effectuées en Bassée en 2016 & 2017

	Nicheurs certains (nombre de couples)	Nicheurs probables (nombre de couples)	Nombre d'individus observés au total	Communes concernées
2016	2	1	9	NC : Balloy (2) NP : Bazoches Contacts : Marolles - Balloy - Bazoches
2017	1	2	15	NC : Gouaix NP : Balloy - Bazoches

Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) - Enjeu Fort

Analyse

Résultats : **3 couples nicheurs certains ou probables.**

Notre 2^{ème} année de recherche en zones humides de la présence du **Blongios nain** en tant que **nicheur** révèle pour l'instant une **stabilité en terme d'effectifs** par rapport aux données disponibles précédemment

Mais ces données concernent toujours les mêmes sites, malgré notre recherche élargie en 2017. Il conviendra donc cette année de sélectionner d'autres zones à priori favorables et de les prospector préférentiellement, comme les zones humides d'Egligny, Chatenay, Balloy, Grisy, la Ferme d'île...

Nous ne devons pas perdre de vue que le Blongios fréquente les roselières, même de taille modeste, mais affectionne aussi les saulaies, pourvu qu'elles soient denses, calmes et très proches de l'eau.

Le Blongios nain ne nicherait plus que dans **une dizaine de roselières en Ile-de-France, soit une vingtaine de couples**

(sources : MNHN, Groupe d'Etude du Blongios Nain en France).

Il est possible qu'une prospection plus intense apporte de bonnes surprises...



1.2.2 Résultats ZPS

B / Zones humides (suite)

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) - Enjeu : Hivernant

Synthèse des observations
effectuées en Bassée en 2016 & 2017

	Hivernants (nombre d'individus)	Nicheurs possibles (nombre d'individus)	Nombre d'individus observés au total	Communes concernées
2016	3	—	3	Hivernants : Balloy (2) Bazoches
2017	2	1	3	Hivernants : Balloy - Bazoches <i>Septembre à Février</i> Nicheur possible : Balloy <i>Juillet</i>



Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) - Enjeu Fort

Analyse



Photo V. Legendre / 01 2018

2 individus observés en hiver, 1 individu en été (juillet).

À l'instar du Blongios nain, notre 2^{ème} année de recherche de la présence du **Butor étoilé** en zones humides, cette fois en tant qu'**hivernant**, révèle une **stabilité en terme d'effectifs** par rapport aux données disponibles précédemment, et toujours sur les mêmes sites. Une fois encore, il s'agira de **prospector en 2018 de nouveaux secteurs favorables** à l'hivernage du Butor étoilé.

En revanche, pour la 1^{ère} fois la **présence du Butor étoilé a été observée en juillet**, ce qui laisse présager une possible nidification. Il s'agit d'une observation de source sûre, que nous avons vérifiée, réalisée dans l'enceinte de la Ferme de Roselle, dans une roselière peu fournie de l'un des étangs. Il conviendra donc de surveiller de près en 2018 la zone où l'observation estivale a été réalisée, afin d'évaluer la **possibilité d'une nidification**.

En dépit de cas de présence signalés en période de nidification, on estime que le Butor étoilé ne niche plus en Ile-de-France depuis le début des années 2000 (derniers nicheurs connus à Episy et à Larchant).

1.2.2 Résultats ZPS

B / Zones humides (suite)

Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) - **Enjeu Moyen**

Synthèse des observations
effectuées en Bassée en 2016 & 2017

	Nicheurs probables (nombre de couples)	Mâles chanteurs en période de nidification	Communes concernées
2016	2 couples	4	NP (2) : Bazoches-lès-Bray Mâles chanteurs : Vimpelles - Varennes-sur-Seine - Jaulnes - Saint-Sauveur-les-Bray
2017	1 couple	3	NP (1) : Bazoches-lès-Bray Mâles chanteurs : Bazoches- lès-Bray (2) Mouy-sur-Seine (1)



Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) - Enjeu Moyen

Analyse

Un **couple nicheur probable** à Bazoches-lès-Bray, 2 mâles chanteurs contactés à Bazoches-lès-Bray et 1 à Mouy-sur-Seine.

Il y a moins de 10 ans la **Gorgebleue à miroir** s'est installée dans le nord de la Seine-et-Marne (Congis-sur-Therouanne, Changis-sur-Marne, Torcy, Jablines), et il y a eu une tentative de nidification dans le sud 77 au marais de Larchant.

Il y a maintenant des mentions chaque année en Bassée, avec des nicheurs probables (comportements territoriaux et observation à 8 jours d'intervalle au moins, d'un individu au même endroit), et des mâles chanteurs.

La **population francilienne** de la Gorgebleue à miroir était estimée en novembre 2014 à **moins de 20 couples nicheurs** : la Bassée, avec 6 observations en période de nidification en 2016 et 4 en 2017, est un bastion important de cette espèce rare.

Ceci reste à confirmer en **poursuivant nos prospections dans les milieux favorables** à l'espèce, et en les intensifiant sur les sites où l'espèce a été contactée en 2016 mais pas revue ou réentendue en 2017, à savoir dans les communes de **Varennes-sur Seine, Jaulnes, Saint-Sauveur-lès-Bray et Vimpelles.**



1.2.2 Résultats ZPS

C / Milieux de transition

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) - **Enjeu Moyen**

Synthèse des observations
effectuées en Bassée en 2016 & 2017

	Nicheurs certains (nombre de couples)	Nicheurs probables (nombre de couples)	Nombre d'individus observés au total	Communes concernées
2016	5	3	22	NC : Bazoches-Balloy(2)-Grisy St Sauveur NP : Vimpelles -Melz-Gouaix Jaulnes - Saint-Sauveur Contacts : Misy-Villiers-Les Ormes
2017	9	5	47	NC : Balloy(2)-Jaulnes-Les Ormes- Grisy-Gouaix-Hermé- Fontaine Fourches(2) NP : Gouaix-Jaulnes-Balloy- St Sauveur-Vimpelles Contacts : St Sauveur-Les Ormes



Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) - **Enjeu Moyen**

Analyse

9 couples de Pie-grièche écorcheurs nicheurs certains, 5 nicheurs probables, 47 individus contactés en tout.

Le nombre de couples nicheurs identifiés et les individus contactés ont **doublé par rapport à l'année 2016.**

Les **efforts** supplémentaires de prospection ont donc été « **payants** », et les **données multipliées** à tous les niveaux. Compte tenu que, pour la pie-grièche comme pour la gorgebleue nous ne disposons pas de suffisamment de recul, il convient de **poursuivre cette prospection au même rythme.**

Et ce, y compris dans les **milieux « inattendus »**. Les habitats traditionnels sont toujours décrits en termes de grosses haies, couverture végétale basse ou arbustes épineux. Or, lors de notre campagne de recherche des Œdicnèmes, dans le secteur sud-est, nous avons identifié **2 couples occupant des haies de haute taille, bordées de grandes cultures**, plantées il y a une vingtaine d'années, ou à l'inverse de petits linéaires de haies très étroites et peu fournies.

Il conviendra donc de **ne pas négliger les haies atypiques lors de nos prospections**, et de cartographier plus largement les secteurs favorables.

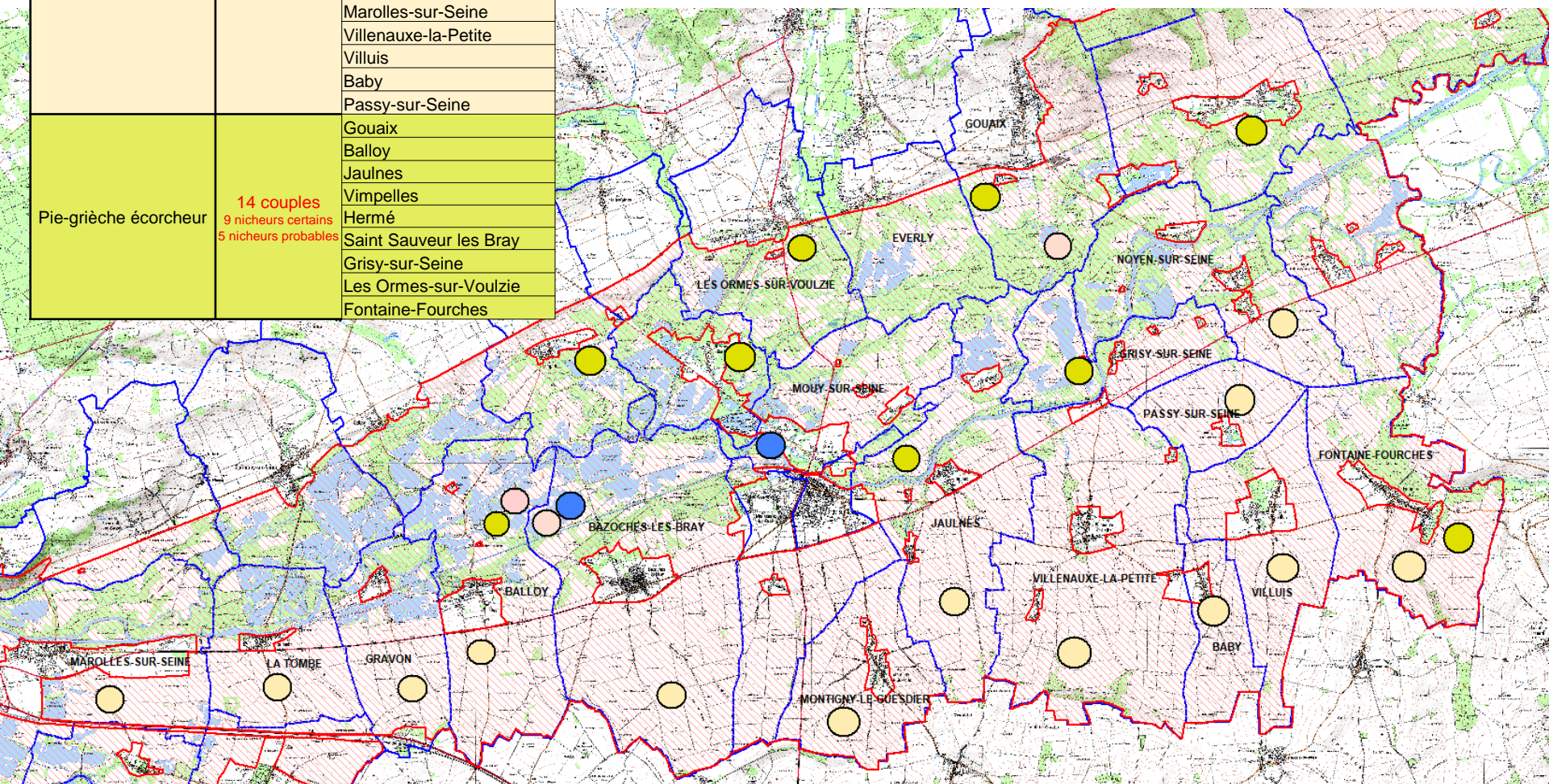
La population francilienne de la pie-grièche écorcheur reste vulnérable - 80 à 100 couples ((source : CORIF) – mais semble en légère augmentation. Les **14 couples nicheurs identifiés en Bassée** sont probablement loin d'être les seuls.



Espèces	Effectifs	Commune
Blongios nain	3 couples 1 nicheur certain 2 nicheurs probables	Balloy
		Bazoches-lès-Bray
		Gouaix
Gorgebleue à miroir	1 couple nicheur probable	Bazoches-lès-Bray
		Mouy-sur-Seine
Œdicnème criard	14 couples Nicheurs certains + probables	Montigny-le-Guesdier
		Bazoches-lès-Bray
		Gravon
		Balloy
		Noyen-sur-Seine
		Jaulnes
		La Tombe
		Fontaine-Fourches
		Marolles-sur-Seine
		Villenauxe-la-Petite
		Villuis
		Baby
		Passy-sur-Seine
		Pie-grièche écorcheur
Balloy		
Jaulnes		
Vimpelles		
Hermé		
Saint Sauveur les Bray		
Grisy-sur-Seine		
Les Ormes-sur-Voulzie		
Fontaine-Fourches		

1.2.2 Résultats ZPS

Suivis prioritaires / répartition des 4 espèces



1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles ZPS

Les 3 espèces de busards – **Enjeu Fort**

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), **Busard cendré** (*Circus pygargus*) et **Busard des roseaux** (*Circus aeruginosus*)

Synthèse des observations en 2014, 2015, 2016 et 2017

	Busard Saint-Martin		Busard cendré		Busard des Roseaux	
	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)	Nicheurs (certains + probables)	Obs. ponctuelles (individus)
2014	20	56	9	10	-	10
2015	11	57	-	3	-	7
2016	6	13	3	8	1	15
2017	10 (6 NC + 4 NP)	49	1 (1 NP)	10	PVbio77 Tous les couples ont échoué en Bassée	30
Communes concernées en 2017	Jaulnes (PVbio77) Montigny-le-Guesdier La Tombe Villuis	Noyen-sur-Seine St-Sauveur-lès-Bray Courcelles-en-Bassée Les-Ormes-s/Voulzie Montigny-le-Guesdier Mouy-sur-Seine Fontaine-Fourches Bazoches-lès-Bray Baby - La Tombe Gouaix - Everly Hermé - Balloy Mousseaux-lès-Bray Marolles-sur-Seine	Jaulnes	Bazoches-lès-Bray Noyen-sur-Seine Bazoches-lès-Bray Balloy Montigny-le-Guesdier Fontaine-Fourches	-	Jaulnes - Gouaix Hermé Bazoches-lès-Bray Varennes-sur-Seine Les-Ormes-s/Voulzie Montigny-le-Guesdier Grisy-sur-Seine Courcelles-en-Bassée

**Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), Busard cendré (*Circus pygargus*)
et Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) - **Enjeu Fort (3)****

Comme en 2016, nos observations des **3 espèces de busards** ont été effectuées dans le cadre des prospections liées à l'Oedicnème criard, car elles ne faisaient pas partie des espèces que nous avons choisi de suivre spécialement en 2017. Elles ont été largement renforcées par les informations recueillies auprès de Pie Verte Bio 77 en matière de couples nicheurs certains.

Suite aux intempéries de 2016, fatales à de nombreux couples de busards, le **nombre de couples nicheurs de Busards Saint-Martin remonte**, passant de 6 à 10 couples nicheurs certains ou probables, et le nombre d'individus observés ponctuellement tend à revenir aux valeurs de 2014 et 2015.

Les pluies incessantes de fin juin à début juillet ont cependant causé la mort de nombreux jeunes. Les naturalistes de Pie Verte Bio 77 ont donc constaté **l'envol de 11 jeunes pour les 6 couples** qui ont niché de manière certaine.



Un seul Busard cendré aurait tenté de nicher en Bassée, mais **aucun jeune à l'envol**.

Quant au **Busard des roseaux**, malgré la trentaine d'individus observés, **tous les couples ont échoué en Bassée**.

Mauvaise année pour les busards de la Bassée en général, la météo peut être incriminée en partie mais il convient de rechercher les autres causes possibles et de tenter d'y remédier.

En 2019, cela fera 5 ans que nous aurons procédé au 1^{er} recensement des busards de la Bassée (2014). Nous déciderons l'année prochaine avec la DRIEE et la DDT 77 si nous recommençons le même protocole (Distance Sampling sur plus de 300 points d'observation) que nous avons mis en place avec le CNRS.

1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles ZPS

Malgré le choix du suivi des 6 espèces présentées plus haut (sans compter les busards), nos multiples déplacements sur le site nous ont permis un certain nombre d'observations directes d'espèces « Natura 2000 », complétées par les échanges avec nos collègues de l'AGRENABA, de Pie Verte Bio 77, de Roselière, de Nature Nogentais et d'autres naturalistes.

Les tableaux ci-dessous et ci-après rassemblent ces données, et précisent s'il s'agissait d'oiseaux migrateurs, hivernants ou nicheurs, ainsi que les communes concernées.

2 **Râles des genêts** contactés cette année en Bassée Auboise, 4 en 2016. Très inférieur aux résultats de 2013 et 2015.

Autres espèces prioritaires nicheuses à **enjeu fort**

<i>Espèces ZPS 1112002</i>	<i>Nombre d'individus observés</i>	<i>Période</i>	<i>Statut</i>	<i>Communes</i>
Sterne naine	2	Mai	Nicheur possible	Marolles-sur Seine
Râle des genêts	1	Avril à Août	Contact	Bazoches-lès-Bray



2 couples
nicheurs de
**Sternes
naines** en
2016



1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles ZPS

Autres espèces prioritaires nicheuses à **enjeu moyen**

(en bleu : [données 2016](#))

<i>Espèces ZPS 1112002</i>	<i>Nombre d'individus observés</i>	<i>Période</i>	<i>Statut</i>	<i>Communes</i>
Cigogne blanche	16	Mars à Août	Nicheur possible	Jaulnes - Mouy - Noyen Saint-Sauveur-lès-Braye
Aigrette garzette	72 29 12 50	Janvier à Mars Avril à Août Sept. à Déc.	Nicheur possible	Toutes communes
Bihoreau gris	18 16	Mars à Juillet	Nicheur possible	Marolles- Jaulnes Les-Ormes-sur-Voulzie
Mouette mélanocéphale	1119 + de 900	Février à Juillet	Nicheur certain	Marolles-sur-Seine Balloy- Jaulnes - Gouaix Varennes-sur-Seine Bazoches-lès-Bray Montigny-le-Guesdier Hermé - Grisy-sur-Seine Courcelles-en Bassée
Sterne pierregarin	116 120	Avril à Août	Nicheur certain	Balloy- Jaulnes - Gouaix Marolles-sur-Seine Varennes-sur-Seine Misy-sur-Seine Bazoches-lès-Bray
Milan noir	43 13	Mars à Août	Nicheur certain	Marolles-La Tombe-Balloy Grisy-Jaulnes-Melz-Noyen- Varennes- -Grande Paroisse- Gouaix-Chatenay-Egigny



1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles ZPS

Autres espèces prioritaires nicheuses à **enjeu faible**

en bleu : données 2016

<i>Espèces ZPS 1112002</i>	<i>Nombre d'individus observés</i>	<i>Période</i>	<i>Statut</i>	<i>Communes</i>
Martin- pêcheur	46 <u>24</u>	Toute l'année	Nicheur certain	Balloy-Jaulnes-Misy-Marolles-Gouaix-Chatenay-La Grande Paroisse-Egligny-La Tombe-Gravon-Grisy-Bazoches-Barbey-Noyen-Mouy-Varennes- Everly-Cannes Ecluse-Villiers-Vimpelles-Saint Sauveur
Pic Mar	12 <u>4</u>	Toute l'année	Nicheur certain	Bray-Gouaix-Chatenay-Balloy-Egligny-Melz-Noyen
Pic noir	27 <u>8</u>	Toute l'année	Nicheur certain	Bazoches-Gouaix-Chatenay-Egligny Jaulnes-Vimpelles-Noyen-Melz-Courcelles- Saint Sauveur-Everly-Mouy- Fontaine Fourches- Soisy Bouy-Sourdun-Hermé-La Tombe-Balloy
Echasse blanche	16 - <u>2</u>	Avril à Août	Nicheur certain	Jaulnes
Bondrée apivore	13 - <u>10</u>	Mai à Septembre	Nicheur certain	Bazoches-Courcelles- Saint Germain-Jaulnes-Gouaix-Hermé-Gravon-Melz-Mouy



Martin-pêcheur d'Europe
Photo T. Jourdain



1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles ZPS

Espèces **Migratrices & Hivernantes**

Espèces ZPS 1112002	Nombre d'individus observés	Période	Statut	Communes
Grande Aigrette	48 16 66	Janvier à Mars Avril à Août Sept. à Déc.	Migrateur Hivernant	Toutes communes
Héron pourpré	3	Mai - Sept.-Oct.	Migrateur	Les Ormes-Gouaix-Marolles
Chevalier sylvain	76	Avril à Sept.	Migrateur	Jaulnes-Varennes-Saint Sauveur
Cigogne noire	2	Août et Octobre	Migrateur	Les Ormes-Gouaix
Pluvier doré	82	Janv.-Fév.-Déc.	Migrateur	Jaulnes-Hermé-Varennes
Guifette noire	18	Avril-Mai & Août-Septembre	Migrateur	Jaulnes-Varennes
Grue cendrée	2000	Février-Avril- Novembre	Migrateur	Grisy-Jaulnes-Bazoches-Hermé-Noyen Gouaix-Courcelles-Montigny- Montereau
Avocette élégante	1	Mars	Migrateur	Marolles
Balbusard pêcheur	14	Avril à Nov.	Migrateur	Balloy-Bazoches-Jaulnes-Noyen- Mouy-Gravon-Egligny- Saint Sauveur
Milan royal	4	Oct. à Déc.	Migrateur	Gouaix
Hibou des marais	25	Février à Avril	Hivernant & Nicheur possible	Jaulnes
Faucon émerillon	2	Janvier et Février	Hivernant	Jaulnes-Bazoches
Fuligule nyroca	1	Février	Hivernant	Balloy
Harle piette	38	Janv.-Fév.-Déc.	Hivernant	Grisy-Barbey-Noyen-Jaulnes



1.2.3 Résultats autres espèces / observations ponctuelles ZPS



Synthèse des autres espèces observées

(en plus des 5 étudiées : Œdicnème criard,
Blongios nain, Butor étoilé,
Gorgebleue à miroir et Pie-grièche écorcheur) :

-12 nichouses, incluant 3 prioritaires à enjeu fort
(Busards Saint-Martin, Busard cendré et Sterne naine)

-10 espèces migratrices

-4 espèces hivernantes dont 1 nicheuse possible
(*Hibou des marais à suivre en 2018*)

NB : certaines espèces sont comptées 2 fois/ statut de nicheur et de migrateur ou hivernant (observations différentes).

1.2.4 Collaboration avec les associations et les naturalistes locaux **ZPS**

Pie verte bio 77 :

Partage d'observations de Busards et autres espèces : mise à notre disposition des localisations des nids, du nombre d'œufs, de jeunes à l'envol, etc.

Agrenaba, Association Nature Nogentais, Association Roselière, Conseil départemental 77, Cemex, Lafarge, ornithologues locaux, base de données Cettia :

Partage d'observations de toutes les espèces Natura 2000 ou espèces rares.



1.2.5 Synthèse et perspectives / résultats ZPS

Oedicnème criard – Enjeu Fort : 14 couples de nicheurs certains ou probables représentent le meilleur résultat obtenu depuis 2014, et le nombre d'individus observés isolément s'est multiplié. L'Oedicnème criard est présent dans 15 communes sur les 39 de la Bassée. Protocoles diurnes à poursuivre en 2018, y compris dans des habitats que nous estimons moins « habituels » : bocage, friches, carrières, zones artificielles.

Blongios nain – Enjeu Fort : Notre 2^{ème} année de recherche en zones humides de la présence du Blongios nain en tant que nicheur révèle pour l'instant une stabilité en terme d'effectifs par rapport aux données disponibles pour les années précédentes : 3 couples nicheurs certains ou probables. Mais ces données concernent toujours les mêmes sites. Prospection accrue à prévoir sur d'autres secteurs favorables.

Butor étoilé – Enjeu Hivernant : Même problématique que pour le Blongios nain. Les données sont stables (2 individus hivernants) et relatives aux mêmes sites. En revanche, un individu a été signalé en juillet, la nidification n'est donc pas à exclure et il conviendra d'être vigilants.

Gorgebleue à miroir – Enjeu Moyen : Un couple nicheur probable à Bazoches et quelques mâles chanteurs. La situation n'est pas plus florissante que les années précédentes, il faut dire que l'espèce est un nicheur rare en Ile-de-France (moins de 20 couples). La prospection doit continuer, à commencer par les communes où elle n'a plus été revue en 2017.

Pie-grièche écorcheur – Enjeu Moyen : 14 couples nicheurs certains ou probables et 47 individus observés au total; c'est 2 fois plus qu'en 2016 ! La prospection doit rester soutenue, et s'élargir en matière d'habitats : haies atypiques, trop hautes ou pas assez fournies par rapport aux milieux « dits » habituels de l'espèce, absence d'épineux,...

1.2.6 Suivis ZSC

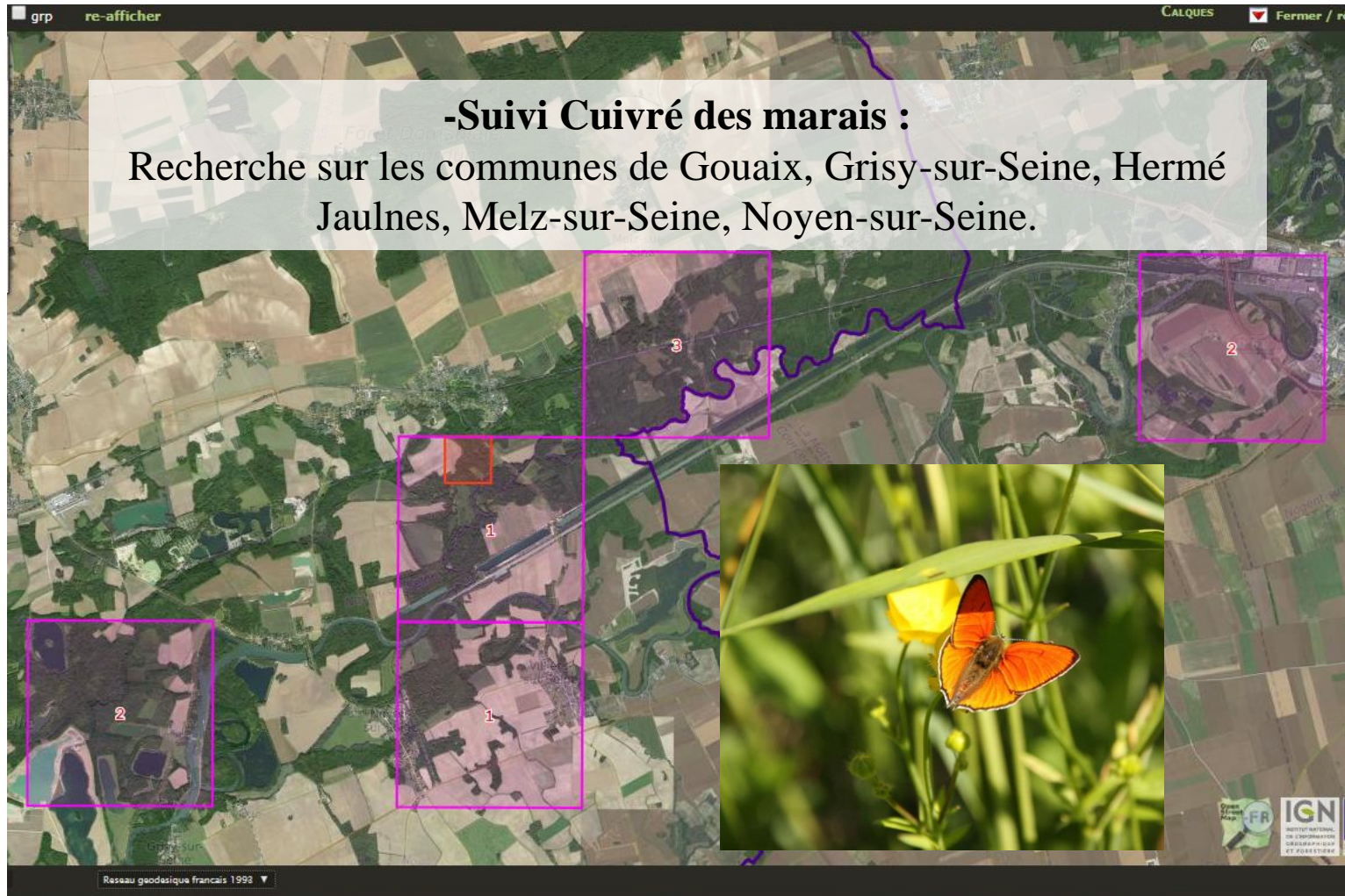
FAUNE : *recueil des données existantes et mise à jour des données*

-Suivi libellule

Recherche d'exuvie sur les sites favorables.

-Suivi Cuivré des marais :

Recherche sur les communes de Gouaix, Grisy-sur-Seine, Hermé Jaulnes, Melz-sur-Seine, Noyen-sur-Seine.

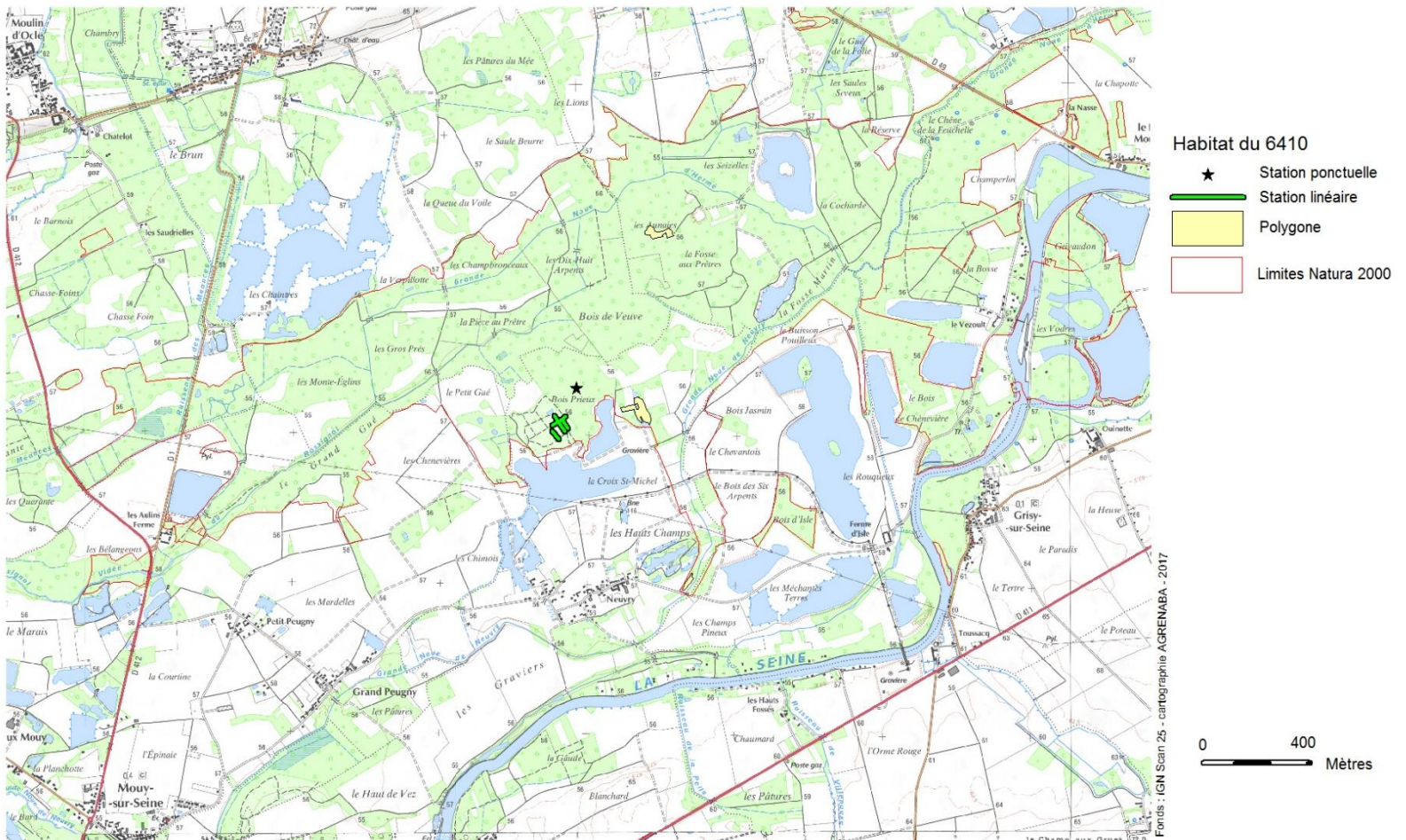


1.2.6 Suivis ZSC

MILIEU NATUREL

Evaluation de l'état de conservation des prairies humides

Habitat de faible surface (2,6 ha) sur le site Natura 2000, mais fort enjeu local.



1.2.6 Suivis ZSC

MILIEU NATUREL Protocole d'évaluation de l'état de conservation

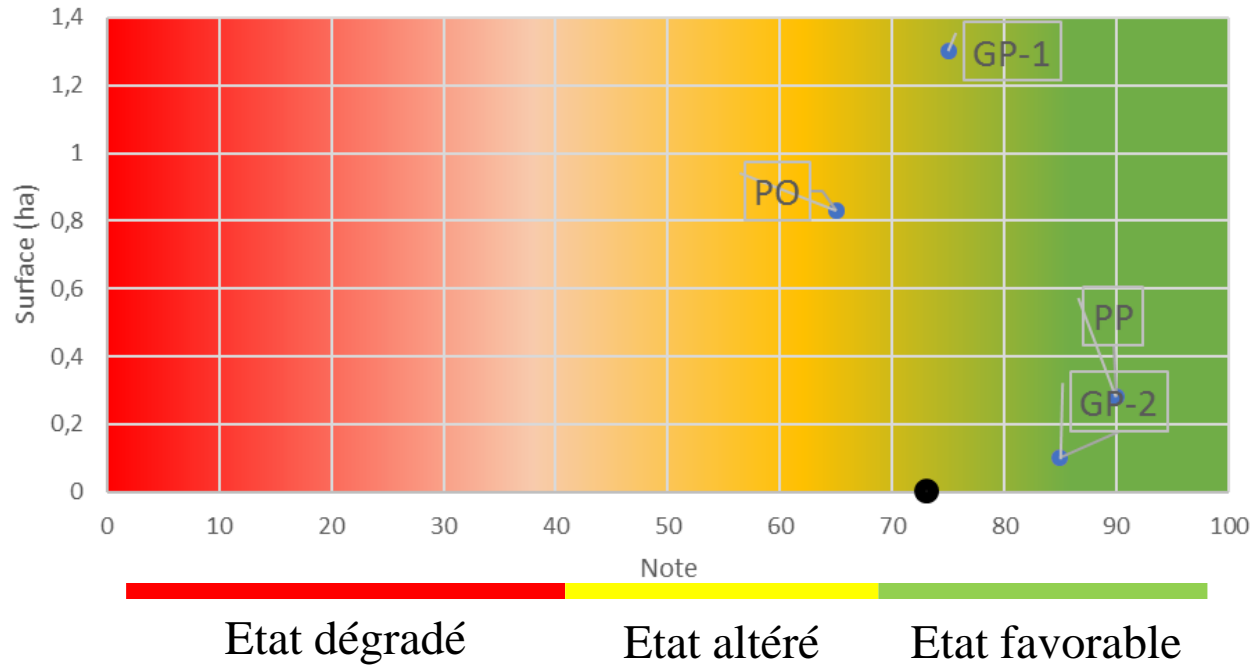
Mix du protocole du MNHN, Conservatoire d'espaces naturels de Champagne Ardenne,
conseil du Conservatoire botanique

Paramètres	Critère	Indicateur
Surface couverte	Surface de l'habitat	Evolution sur 10 ans
Composition	Composition floristique	Diversité, espèces indicatrices de fermeture, espèces typiques
Structure	Structure verticale	Présence de ligneux
	Structure horizontale	Diversité de la structure de la végétation
Fonctionnement	Connectivité	Changement de pratique de gestion

3 unités d'échelle en fonction des indicateurs:
-Placette
-Polygone d'habitat
-Parcelle

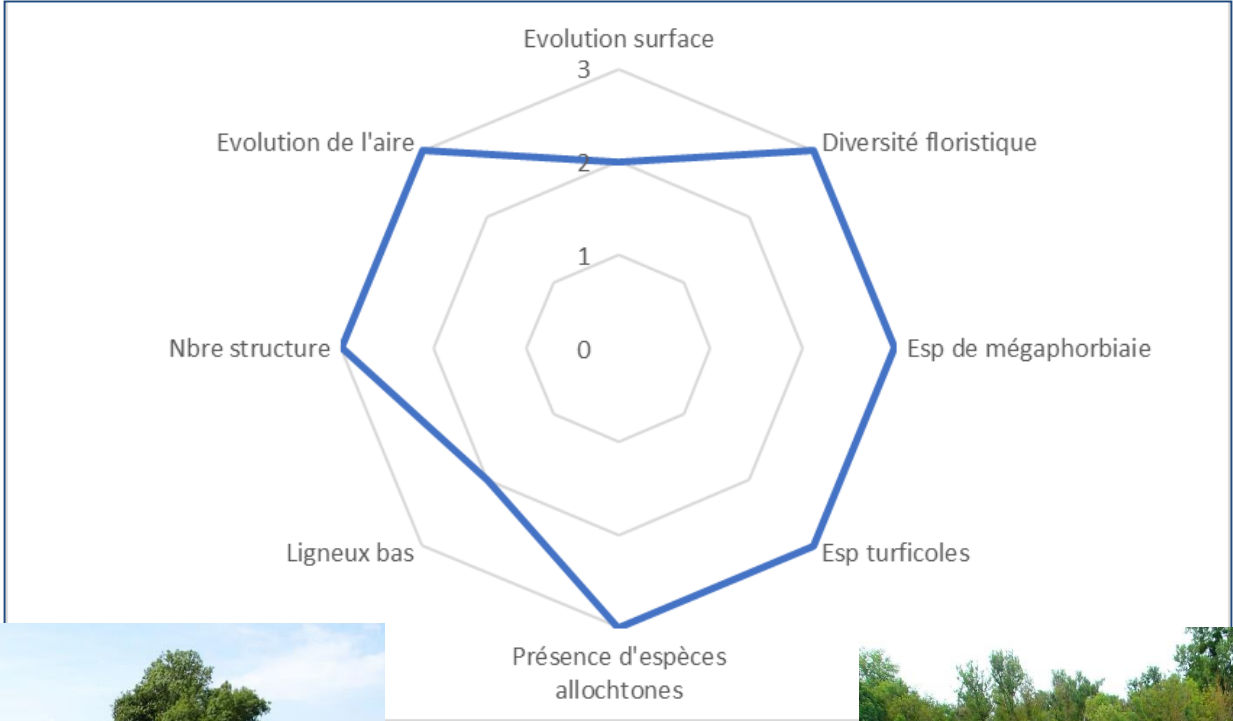
1.2.6 Suivis ZSC

MILIEU NATUREL Etat de conservation de l'habitat « Prairie à Molinia sur sols calcaires »



1.2.6 Suivis ZSC

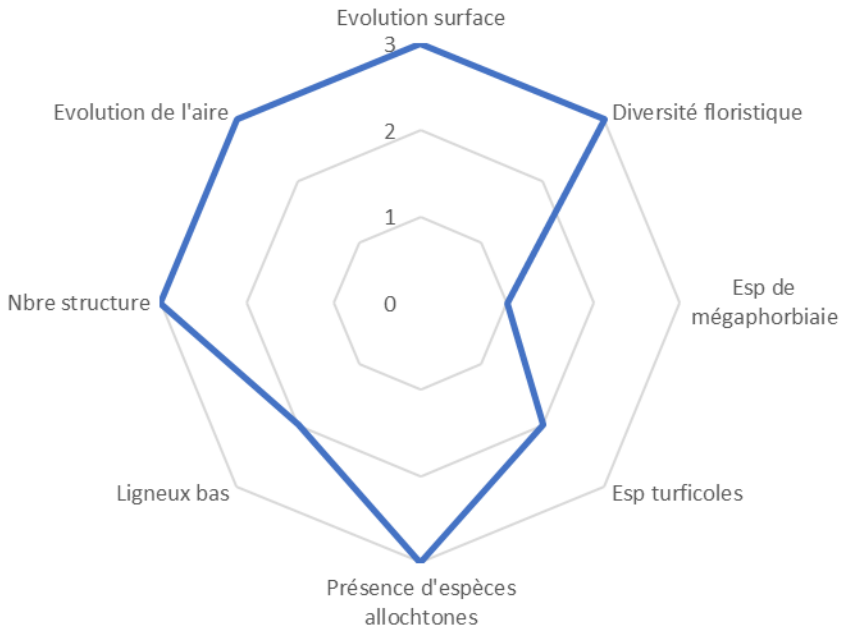
MILIEU NATUREL Classes d'état de conservation Petite Prairie CG



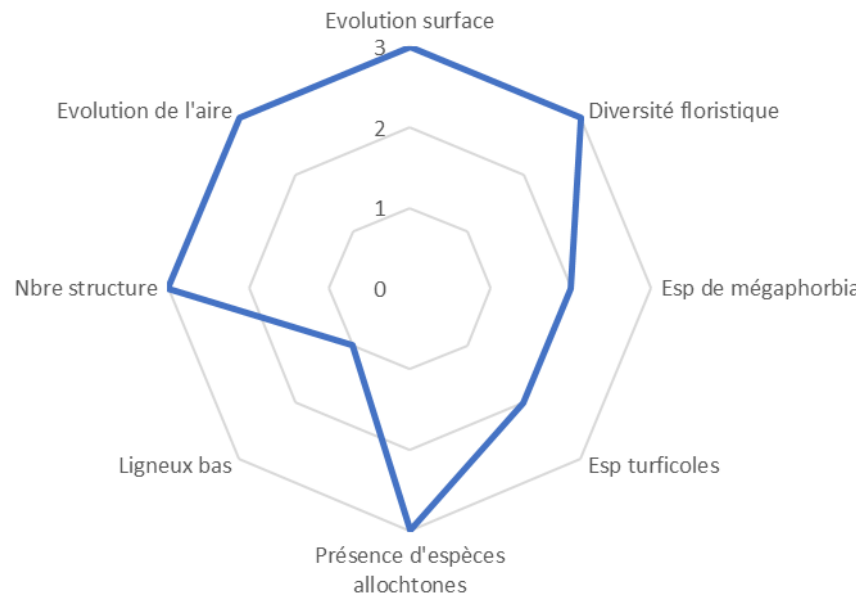
1.2.6 Suivis ZSC

Classes d'état de conservation
Grande prairie

MILIEU NATUREL



Classes d'état de conservation
Prairie à Oeillet



1-3 Information, Communication, Sensibilisation

ZPS et ZSC

-Edition du **bulletin d'information grand public : « Infosite N5 »**,
mis en ligne au cours du 1^{er} trimestre 2017:

Il présente les **Evaluations d'Incidences Natura 2000 (EIN)**, et les **MAEc**,
illustrées d'exemples.

Diffusé via la Communauté de Communes Bassée Montois pour les 39 communes du site
et les partenaires institutionnels.

Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR1112002 «*Bassée et plaines adjacentes*»
 Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR1100798 «*La Bassée*»



« ZPS » :	« ZSC » :
- 39 communes concernées	- 18 communes concernées
- Surface : 27 643 hectares	- Surface : 1404 hectares
- Désignation du site en 2006	- Désignation du site en 1999
- 38 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire	- 10 habitats d'intérêt communautaire
	- 16 espèces d'intérêt communautaire

Qu'est ce qu'une évaluation des incidences Natura 2000 (EIN)?

L'EIN est un **outil réglementaire de prévention des atteintes aux objectifs de conservation des sites Natura 2000.**

Elle concerne les projets tels que les documents de planification, projets d'activité ou d'aménagement, manifestations en milieu naturel ...

Elle va permettre de concevoir un projet le plus compatible possible avec les objectifs de conservation des sites Natura 2000. Les projets sont autorisés si l'évaluation des incidences démontre que les enjeux de conservation des sites Natura 2000 ne sont pas menacés.

⇒ L'EIN est une étude qui doit être :

- conforme au contenu visé à l'article R.414.23 du code de l'environnement, qu'elle soit simplifiée ou plus approfondie.
- ciblée sur les habitats naturels et espèces pour lesquels les sites Natura 2000 ont été créés.
- proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet. Le choix de réaliser une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.
- conclusive, définissant si le projet a ou non une incidence potentielle significative sur le(s) site(s) Natura 2000 concerné(s), que le projet soit situé dans le site ou en dehors.

⇒ Elle est nécessaire si le projet est soumis :

- soit à autorisation, déclaration au titre d'une autre procédure et figure sur la 1ère liste nationale ou la 1ère liste locale.
- soit au nouveau régime d'autorisation propre à Natura 2000 et figure sur la 2ème liste locale.

Listes à consulter sur le site <http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/le-etude-d-incidence-natura-2000/>

⇒ Elle est n'est pas nécessaire si le projet relève :

- d'un contrat Natura 2000
- d'une charte Natura 2000

⇒ Qui réalise l'EIN ?

Le porteur de projet lui-même ou un prestataire compétent de son choix (bureau d'étude...). Elle est de la responsabilité du porteur de projet qu'il intègre, ou la dissocie, au dossier principal de son projet. Il est recommandé de consulter au préalable les animateurs des sites concernés dès la conception du projet, sur ou à proximité d'un site Natura 2000.

⇒ Avec quels outils ?

- le formulaire d'évaluation préliminaire / au R414-23-I du code de l'environnement
- le « canevas dossier incidences » / au R414-23-II, III et IV de ce même code
- le DOCOB (Document D'Objetif) du site concerné / site <http://seine-et-marne.n2000.fr>

⇒ A qui transmettre l'EIN ?

Au service instructeur habitat (DDT, DRIEE... selon le projet) qui pourra éventuellement demander des informations complémentaires au porteur de projet et formulera un avis.

Les 2 sites Natura 2000 du secteur de la Bassée seine-et-marnaise sont concernés.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter : coordonnées des animateurs des 2 sites en dernière page de ce bulletin.

Exemples d'EIN réalisées sur le territoire



Les Communes de Communes « Moret Seine-et-Loire », et « des 2 Fleuves » avaient pour projet d'organiser 1 randonnée pédestre d'1 journée fin avril, dont le tracé traverserait le site Natura 2000 « Bassée et plaines adjacentes » (ZPS-Directive « oiseaux »).

Le nombre de participants prévus était de plus de 300 personnes.

Une rencontre sur le terrain, entre l'animateur du site (RDCT7) et les 2 CC a permis d'identifier 3 habitats (zones roses plan ci-contre) et 5 espèces d'oiseaux pouvant être potentiellement impactés.

Le projet n'engendrait qu'une incidence potentielle, et faible, 1 EIN simplifiée a été suffisante.

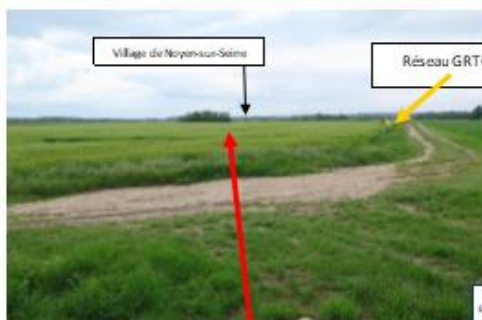
Le projet a été autorisé, et la randonnée a été réalisée en respectant les remarques liées au balisage (voir tableau ci-dessous) du parcours et à l'encadrement des participants.

Projet de randonnée regroupant plus de 300 participants

Extrait de l'EIN simplifiée réalisée en 2015

Tableau récapitulatif des « Incidences potentielles sur les espèces animales et végétales »

Espèce	Usages liés au projet	Incidences potentielles	Période concernée	Remarques
Pie-grièche écorcheur	Passages de randonneurs	Dérangement	Période de reproduction : printemps et début d'été	Le repaire principal de l'espèce se situe dans la haie au point de dénivelé : voir ci-dessous.
Édicule à criard				Début de période de nidification : fin d'été et début d'automne. Les oiseaux ne sont pas encore arrivés au site à l'automne. L'espèce ne peut être impactée en l'absence de dénivelé sur les parcelles non utilisées en zones.
Busard Saint-Martin				Période de parties nuptiales : début de l'été et début d'automne. Les oiseaux ne sont pas encore arrivés au site à l'automne.
Busard cendré				
Busard des roseaux				



Village de Noyens-sur-Seine

Réseau GRTGAZ

La SAS « BASSEE BIOGAZ » avait pour projet la création d'une unité de méthanisation au cœur du site Natura 2000 « Bassée et plaines adjacentes » (ZPS-Directive « oiseaux »), à Noyens-sur-Seine.

Étaient concernés : 1 type d'habitat, et 5 espèces d'oiseaux pouvant être potentiellement impactés, dont 4 présentaient des enjeux forts de conservation (DOCOB).

Au vu des incidences potentielles identifiées, 1 EIN approfondie a été réalisée.

Le projet a été autorisé.

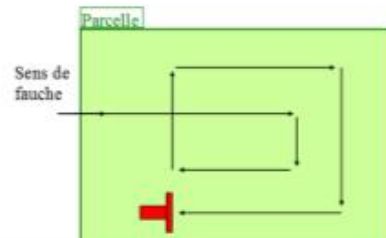
Projet d'unité de méthanisation

Extrait de l'EIN approfondie réalisée en 2016

Chapitre « mesures de réduction des incidences »

La récolte devra se faire de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle (centrifuge), comme sur le schéma ci-dessous. Ceci permet de ne pas gêner les oiseaux au centre de la parcelle, et de leur laisser le temps de fuir vers l'extérieur de la parcelle, malgré la vitesse de l'essouffement.

Photo n°3 : Parcelle d'implantation de l'unité de méthanisation à Noyens-sur-Seine. Vue nord/nord-ouest






Les MAEc « Natura 2000 » sont une incitation à mettre en place ou à maintenir des pratiques favorables à la biodiversité ou à la préservation de l'environnement.

Elles s'adressent aux agriculteurs exploitant des parcelles sur les territoires des 2 sites (ZPS et ZSC).

N.B : sur les 5% de SIE, pas de MAEc possible, ni linéaire ni surfacique. Il est donc judicieux de calculer d'abord sa SIE, puis de réaliser avec le coordinateur Natura 2000 (coordonnées en bas de page 4) le diagnostic biodiversité de l'exploitation avant d'engager une ou plusieurs MAEc.

3 notices explicatives permettent à chacun d'identifier les mesures pouvant l'intéresser (voir tableau ci-dessous) :

<p>Notice nationale d'information sur les MAEC 2015-2020 disponible sous Télépac</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Les conditions d'engagement dans les MAEC -Les obligations générales à respecter -Les contrôles et le régime de sanctions -Comment remplir les formulaires
<p>Notice d'information du territoire DDT 77 / FDC 77</p>		<ul style="list-style-type: none"> -La liste des MAEC proposées sur le territoire -Les conditions générales d'éligibilité -Les modalités de demande d'aide
<p>Notice d'aide DDT 77 / FDC 77</p>		<p>Pour chaque MAEC proposée sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les objectifs de la mesure Le montant de la mesure Les conditions spécifiques d'éligibilité Les critères de sélection des dossiers Le cahier des charges à respecter Le régime de sanctions

Cahier des charges de chaque MAEC à consulter sur :
http://www.seine-et-marne.gouv.fr/content/download/17570/144222/file/la_bassee.pdf

Liste des MAEC « Natura 2000 »	Montant de l'aide
Création et gestion extensive d'un couvert herbacé sans fertilisation et retard de fauche au 31 juillet	527,18 €/ha/an
Gestion extensive d'un couvert herbacé sans fertilisation et retard de fauche au 31 juillet	353,43 €/ha/an
Création et gestion extensive d'un couvert herbacé sans fertilisation et ajustement de la pression de pâturage	379,76 €/ha/an
Gestion extensive d'un couvert herbacé sans fertilisation et ajustement de la pression de pâturage	206,01 €/ha/an
Création et gestion extensive d'un couvert herbacé sans fertilisation	304,32 €/ha/an
Gestion extensive d'un couvert herbacé sans fertilisation	130,57 €/ha/an
Gestion extensive des milieux humides et absence de fertilisation	250,57 €/ha/an
Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts	301,43 €/ha/an
Ouverture d'un milieu en déprise agricole et gestion pastorale	450,00 €/ha/an
Ouverture d'un milieu en déprise agricole avec gestion d'un couvert herbacé sans fertilisation et retard de fauche au 31 juillet	450,00 €/ha/an
Entretien de haies	0,36 €/ml/an
Entretien de ripisylvies	1,01 €/ml/an
Entretien de bosquets	145,85 €/ha/an
Absence de traitement phytosanitaire	293,92 €/ha/an
Création et entretien de bandes refuges pour la faune	390,94 €/ha/an
Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique	600,00 €/ha/an
Amélioration d'un couvert déclaré en gel	160,00 €/ha/an

Les MAEc, comme les contrats et la charte Natura 2000, ont une durée de 5 ans renouvelables.



Principales MAEc engagées depuis 2015 :

-La mesure HE16, la plus prisée, concerne la création d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique et consiste en la conversion de cultures en couverts.

Elle est très intéressante pour la biodiversité du site, et donc pour les espèces de la ZPS.

-La mesure HE03 concerne l'entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation, elle est peu utilisée du fait du classement en prairies permanentes en cas d'engagement.

Les surfaces actuellement engagées se limitent donc à des parcelles que les exploitants ne cultivent plus depuis des années, et qu'ils n'ont pas l'intention de remettre un jour en culture. Ces parcelles sont particulièrement intéressantes pour toutes les espèces, qu'elles soient protégées ou gibier.

-Les mesures HE01, HE02 et HE21 concernent le maintien des milieux ouverts, et leur entretien par gestion pastorale, et ont été mises en œuvre pour les milieux et espèces de la ZSC.

Surfaces engagées = 189 ha

Linéaires engagés (entretien de haies) = 2,33 km

Pour en savoir plus :

www.seine-et-marne.n2000.fr



Contacts :

Fédération Départementale des Chasseurs
de Seine-et-Marne (FDC77)

Jean-Denis Bergemer, coordinateur Natura 2000, animateur
de la ZPS

Courriel : jd.bergemer@fdc77.fr

Tél : 06 73 01 38 59

Association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée
(AGREABA)

Violaine Meslier, animatrice de la ZSC

Courriel : violaine.meslier@espaces-naturels.fr

Tél : 01 64 00 06 23

1-3 Information, Communication, Sensibilisation

ZPS et ZSC

-Information et formation tous publics :

-Le sentier test « Natura 2000 » avec flash code est finalisé.

Il reste à mettre en place les cinq potelets avec les flash code sur les points d'arrêts définis.
Chaque flash code donne accès à plusieurs niveaux d'information : *Natura 2000 et enjeux* > *milieux* > *espèces*.
Les informations et données seront accessibles également via le site internet de l'AGRENABA.

-La période de test s'étalera de 2018 à 2019.

-Les contenus pourront être enrichis au fil du temps et en fonction des besoins des publics.

-A l'issue de ce test, une **déclinaison progressive des contenus** « généralistes » **vers les matières enseignées** en primaire et collège permettra à terme aux **enseignants d'animer en autonomie une séquence pédagogique de terrain** avec tout ou partie de leur classe.

Cette deuxième étape sera déclinée en fonction des retours des divers utilisateurs, et des moyens financiers mobilisables, non encore chiffrés à ce jour.

-Ce support pourra être ensuite décliné sur d'autres secteurs de la ZPS et de la ZSC, ou d'autres sites Natura 2000 en fonction des résultats du test et des moyens mobilisables.

1-3 Information, Communication, Sensibilisation

ZPS et ZSC

Sentier flash code

5 bornes
5 thèmes

- ✓ Qu'est ce que Natura 2000?
- ✓ La forêt alluviale
- ✓ Les prairies humides
- ✓ Les pelouses sèches
- ✓ Les plans d'eau

Boucle de 3km



Légende

- Borne flashcode
 - Sentier du Bois Prieux
 - Chemin d'accès
- 0 100 200
Mètres



1-3 Information, Communication, Sensibilisation


ZPS et ZSC

Sentier flash code / Informations « milieux »

- ✓ Description du milieu
 - ✓ Origine
 - ✓ Menace
- ✓ Intérêts écologiques

Natura 2000 | Pelouse sèche calcicole | **Boisement alluvial** | Prairie humide | Plans d'eau

Habitat



NIVEAU D'ENJEU
FORT

[VOIR LES ESPÈCES](#)

Description du milieu

L'ensemble de ces boisements constituent des habitats pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, qui les utilisent de façon permanente (pics) ou temporaires (rapaces nichant en forêt mais chassant en milieu ouvert tels que la Bondrée apivore ou le Milan noir).

La forêt alluviale est prédominante sur le site Natura 2000 et constitue un enjeu fort du fait de sa rareté en Ile-de-France.

La forêt alluviale occupe le lit majeur des cours d'eau et est strictement lié à la dynamique alluviale (nappe d'eau circulante proche de la surface, apport d'alluvions, régime de crue et d'étiage). On retrouve ce milieu au niveau de stations humides, inondées périodiquement par la nappe d'eau souterraine ou par débordements des noues.

La perturbation régulière de la forêt par les crues conditionne ainsi les essences qui peuvent se développer : aulne, chêne, frêne, peuplier noir, saule blanc...


Origine du milieu sur le site

Les modifications socio-économiques qui se succèdent depuis les années 1900 ont entraîné l'abandon de la plus grande partie des prairies humides au profit des boisements ou remplacées par des plantations de peupliers.

Le saviez-vous ?

Les Slaves attribuent au Frêne le pouvoir de repousser les serpents à tel point qu'ils pensent se reposer à son ombre sans crainte. Le "suc" de frêne servant à guérir des morsures de serpent.

[Accueil](#) | [La Réserve](#) | [Nos missions](#) | [Les activités](#) | [Documents](#) | [Contact](#)



voir la vidéo

1-3 Information, Communication, Sensibilisation

ZPS et ZSC

Sentier flash code / Informations « espèces »

- ✓ Morphologie
- ✓ Cycle de vie
- ✓ Répartition
- ✓ Menaces

Boisement alluvial : les espèces

Pic noir (*Dryocopus martius*)

Pic mar (*Dendrocopos medius*)

Milan noir (*Milvus migrans*)

Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*)

Grand murin (*Myotis myotis*)











1-3 Information, Communication, Sensibilisation





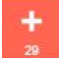
ZSC

Ecobalade, une application mobile à la portée de tous pour découvrir la nature et Natura 2000 en toute autonomie.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et des offres adaptés à vos centres d'intérêts. [Fermer](#)

 Accueil Les balades **Les espèces** Mobile La boutique Le blog Pro

	Lierre terrestre	Le lierre terrestre, aussi appelé Gléchome lierre terrestre, est une plante de la famille des lamiacées.	Découvrir, Lierre terrestre
	Listère à feuilles ovales	Listère à feuilles ovales ou grande listère est une orchidée	Découvrir, Listère à feuilles ovales
	Loriot d'Europe	Le Loriot d'Europe est un bel oiseau, de coloration jaune vif avec les ailes noires pour le mâle. La femelle est, elle, plus terne.	Découvrir, Loriot d'Europe
	Menthe aquatique	La menthe aquatique est une plante vivace à l'odeur mentholée forte. Sa hauteur varie entre 20 et 80 cm.	Découvrir, Menthe aquatique
	Merle noir	À l'origine, le merle noir vivait dans les bois et les forêts, mais de nos jours, il a fait aussi son domaine dans les jardins, car son régime alimentaire n'est pas spécialisé.	Découvrir, Merle noir
	Mésange charbonnière	La mésange charbonnière fait partie des oiseaux les plus communs en France.	Découvrir, Mésange charbonnière
	Milan noir	Levez les yeux au ciel et si vous observez une queue légèrement en Δ , alors un milan noir vole au-dessus de vos têtes (très en Δ c'est son compère le milan royal).	Découvrir, Milan noir

 43



 29

1-3 Information, Communication, Sensibilisation


ZSC


Ecobalade /

Description d'une espèce,
Ici le Lorient d'Europe

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et des offres adaptés à vos centres d'intérêts. Fermer

Accueil Les balades Les espèces Mobile La boutique Le blog Pro

 *Oriolus oriolus* (Linnaeus, 1758) [Retour à la liste des espèces](#)



Lorient d'Europe mâle (Crédits : Flickr)

[f](#) [t](#) [g+](#) 1

Description

▶ 0:00 / 0:19


Le Lorient d'Europe est un bel oiseau, de coloration jaune vif avec les ailes noires pour le mâle. La femelle est, elle, plus terne. Il est cependant assez farouche, il est alors plus souvent entendu que vu. Son chant est un sifflement flûte remarquablement clair. Il se rencontre principalement dans les bois, mais également dans les parcs et les vergers. C'est une espèce migratrice, présente sur ses sites de reproduction européens de mai à août. Cet oiseau se nourrit principalement d'insectes et de fruits.


Présence

Février
Pas visible ce mois-ci


Jan	Fév	Mar	Avr
Mai	Jul	Jul	Aoû
Sep	Oct	Nov	Dec

Présence




 Jour & Nuit

 Pas visible en ce moment

A retrouver dans cette balade



A découvrir



1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-4-1 ZPS

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

- Projet de **création d'une canalisation de refoulement des eaux pluviales** de l'espace commercial du Bréau à Varennes-sur-Seine / VARES IMMO
- Projet de **construction et d'exploitation d'un poste d'injection de biométhane** à Noyen-sur-Seine / GRTgaz
- Projet de **plateforme de stockage de mâchefers** / SAM Montereau

Communauté de Communes Bassée Montois

- Participation à la réunion finale de synthèse de l'« Atelier des Territoires » à Vimpelles.

Grands projets.

- Casier pilote:** Participation aux réunions du comité environnement en juin 2017, et de l'atelier de concertation en décembre 2017.

1-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

1-4-2 ZSC

❖ **Suivi SAGE Bassée – Voulzie**

Participation à la première réunion Commission Locale pour l'Eau, élection du président de la CLE et des différents référents.

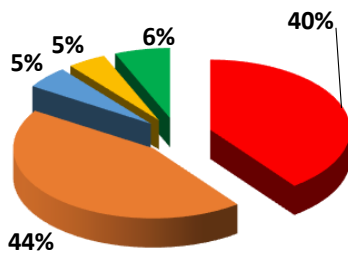
❖ **PLUi Bassée Montois**

❖ **Participation à l'Atelier des territoires sur le territoire Bassée-Montois**

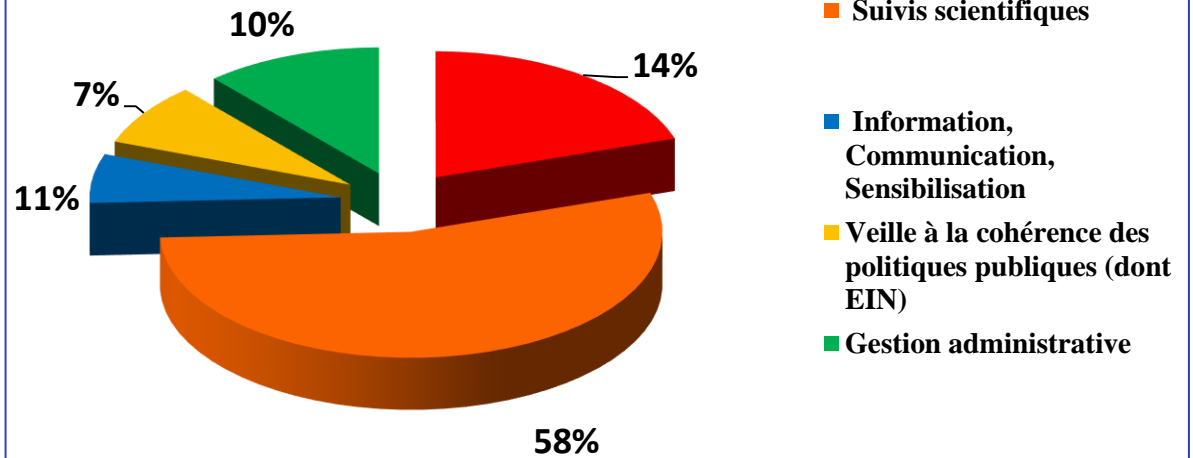
1-5 Gestion administrative

1-5-1 ZPS

Répartition du temps en 2016



Répartition du temps en 2017 / 175 jours

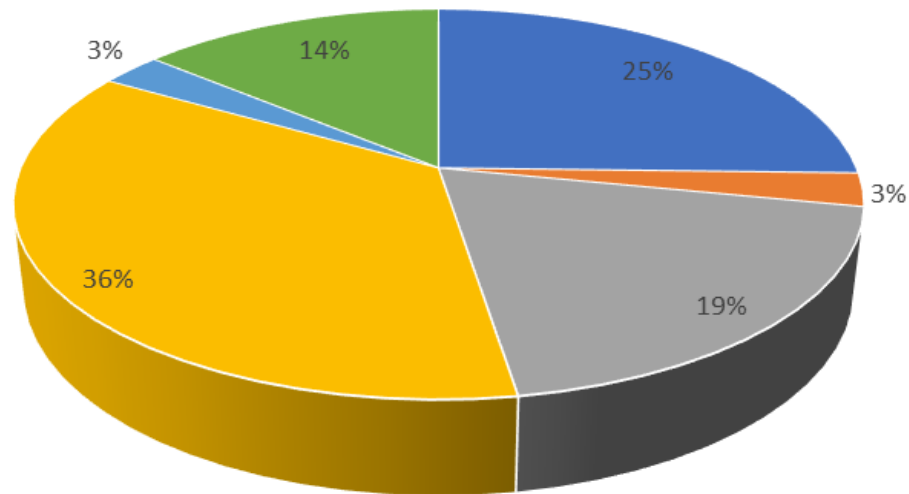


1-5 Gestion administrative

1-5-2 ZSC

181 jours

Temps de travail 2017



- Animation contrats / chartes / MAET
- Suivi des évaluations d'incidences
- Suivis scientifiques
- Information / Communication / Sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative / Suivi / Bilan

2 Orientations 2018 : programme d'actions

2-1 Animation des contrats/chartes

2-1-1 ZPS

- Suite du **repérage**, au cours des prospections et du suivi des espèces, des **secteurs qui pourraient bénéficier d'un contrat Natura 2000**, et/ou de la **charte Natura 2000**.
- Prise de contact avec les propriétaires concernés**, visite sur sites avec les propriétaires pour définition des travaux contractualisables.
- Préparation des **conventions et accompagnement administratif** auprès des propriétaires.
- Suivis de la fin des travaux** des contrats Natura 2000 en cours.
- Préparation des chartes Natura 2000** pour les propriétaires intéressés dont les travaux seront achevés.
- MAEc** : Suite des visites, diagnostics et accompagnements auprès des exploitants pour le choix des mesures au cas par cas, à engager dans le cadre des déclarations PAC.

Les chartes et contrats, ainsi que les MAEc n'ont aucun caractère obligatoire pour les propriétaires et exploitants.

2 Orientations 2018 : programme d'actions

2-1 Animation des contrats/chartes

2-1-2 ZSC

Mesures privilégiées:

Mesure	Ref	Enjeu	Objectif
Ilots de sénescence	F22712	Forêt alluviale	Maintenir voire améliorer la qualité des habitats
Création de clairières	F22701	Prairie	Restaurer et entretenir les milieux humides
Chantier d'entretien par broyage	A32305R	Prairie humide	Maintenir et restaurer des milieux ouverts

2-2 - Suivis scientifiques

2-2-1 ZPS

Suivis prioritaires pour l'année 2018

1-Dans les grandes cultures

-Poursuite du suivi des **Edicnèmes criards** :

Maintien et poursuite du programme de parcours diurnes, aube et crépuscule compris, dans les secteurs agricoles favorables et d'autres habitats moins « classiques », du printemps à l'automne.

Lors de ce suivi, les observations des **3 espèces de busards** seront également enregistrées au passage, mais la véritable reprise du protocole « busards » aura lieu en 2019..

2- Dans les zones humides sous-prospectées

-Poursuite des recherches du **Blongios nain** et de la **Gorgebleue à miroir** :

Prospections printanières et estivales dans les roselières et saulaies, et dans les fourrés, arbustes et buissons bas des zones humides. Pour la Gorgebleue à miroir, recherche accrue dans les communes où elle a été recensée en 2016 mais n'a plus été contactée en 2017.

-Si le temps imparti le permet, recherche de la Sterne naine et recensement des Mouettes mélanocéphales.

-**Recherche hivernale du Butor étoilé** sur de nouveaux secteurs. Prospection estivale à Balloy afin de vérifier si l'espèce est à nouveau présente en période de nidification, et rechercher le cas échéant des indices de reproduction.

3- Dans les milieux de transition

-**Suivis des sites de nidification connus de la Pie-grièche écorcheur, et poursuite des recherches dans les autres sites favorables, y compris non habituels** : Friches, coteaux calcaires, prés avec grosses haies, jeunes plantations, couverture végétale basse avec ou sans épineux, mais aussi **petits linéaires de haies courts et étroits, grandes haies de plus de 3 mètres...**

2-2 - Suivis scientifiques

2-2-2 ZSC

- **Evaluation de l'état de conservation des pelouses sèches**
 - **Suivi odonates : inventaire en aval**

2-3 Information, Communication, Sensibilisation

ZPS et ZSC

Edition du **bulletin d'information grand public** : « **Infosite N° 6** », 4 pages :

- Présentation des espèces et milieux à enjeux forts;
- Point sur leur évolution.

Diffusé via la Communauté de Communes Bassée Montois pour les 39 communes du site et les partenaires institutionnels.

Mis en ligne sur les site « seine-et-marne.n2000.fr »
et sur les sites de l'AGRENABA pour la ZSC, et de la FDC77 pour la ZPS

Participation aux **journées techniques** organisées par la DRIEE Ile-de-France et par la DDT 77.

Mise à jour des informations sur le site internet Natura 2000 Seine-et-Marne.

Implantation des 5 supports /flash-code, finalisation du sentier numérique sur le circuit de la Réserve Naturelle de la Bassée, pour le grand public:

- Mise en service pour **test et suivi** des connexions sur un an.*
- Ajouts de **compléments d'information** selon les demandes des utilisateurs du sentier.*

ZSC

Exposition le monde de la nuit

2-4 Veille à la cohérence des politiques publiques

ZPS et ZSC

Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN)

-Aide au montage des dossiers d'Evaluation des Incidences Natura 2000, et conseils auprès des porteurs de projet.

-PLUi Bassée Montois

Grands projets

-Seine à grand gabarit et casier pilote: participation aux réunions et groupes de travail.

2-5 Gestion administrative


ZPS et ZSC

-Réunions de suivi / Communauté de Communes, DDT 77, AGRENABA, FDC 77, Ornithologues, associations locales et Nogentaise.

-Gestion financière.

-Bilan annuel d'activités.

-Préparation et animation du COPIL.



Contacts Natura 2000

ZPS

Jean-Denis BERGEMER

FDC 77

06 73 01 38 59

jd.bergemer@fdc77.fr

ZSC

Violaine MESLIER

AGRENABA

violaine.meslier@espaces-naturels.fr